

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 02400 Numéro SIREN : 390 249 548 Nom ou dénomination : L'EXPRESS D'ORLEANS

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2020 sous le numéro de dépôt 4557



20200045572018

DATE DEPOT : 24/01/2020

N° DE DEPOT : 4557

N° GESTION : 1993B02400

N° SIREN : 390249548

DENOMINATION : L'EXPRESS D'ORLEANS

ADRESSE : 128 AVE DU GENERAL LECLERC 75014 PARIS

MILLESIME : 2018

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

L'EXPRESS D'ORLEANS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège Social : 128 Avenue Du Général Leclerc
75014 Paris

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

24 JAN. 2020

Sous le N° :

4557

R.C.S. : Paris 390.249.548

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 4 573 Euros de l'exercice au poste report à nouveau.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

EXERCICE

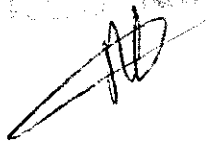
2017
2016
2015

DIVIDENDE

NEANT
40 000 €
NEANT

CERTIFIÉ CONFORMÉ

À L'ORIGINAL



Société L'EXPRESS D'ORLEANS

128 AV DU GENERAL LECLERC

75014 PARIS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Désignation de l'entreprise		Société L'EXPRESS D'ORLEANS				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		128 AV DU GENERAL LECLERC				75014 PARIS	
Numéro SIRET *		3 9 0 2 4 9 5 4 8 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	251 541	012	251 541	251 541
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	174 504	030	160 237	18 781
	Immobilisations financières * (1)		040	5 708	042	5 708	5 708
	Total I (5)		044	431 753	048	160 237	271 517
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	Marchandises *		060	4 960	062	4 960	2 135
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072	3 665	074	3 665	4 202
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	16 994	086	16 994	15 937
	Charges constatées d'avance *		092	6 391	094	6 391	
	Total II		096	32 010	098	32 010	22 275
	Total général (I+II)		110	463 763	112	160 237	303 527
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	7 622		7 622	
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	762		762	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132			
	Report à nouveau		134	153 276		201 330	
	Résultat de l'exercice		136	4 573		(8 054)	
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142	166 234		201 661	
	Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	9 212			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	61 699	172	128 081	96 954	
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III		176	137 293		96 954	
	Total général (I + II + III)		180	303 527		298 614	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

CARRÉLATION : TOTAL ACTIF diffèrent TOTAL PASSIF

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A du Code de Commerce des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Société L'EXPRESS D'ORLÉANS		Exercice clos le		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 8		13 1 1 2 2 0 1 7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	215 060	205 679	
	Production vendue	biens et livraisons intracommunautaires		215	214				
			services *	217	218				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	4 512	4 400		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	219 572	210 079	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	65 150	59 146	
Variation de stock (marchandises) *					236	(2 825)	258		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	2 146	2 403		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	55 085	52 145			
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 497)		244	3 520	3 916			
Rémunérations du personnel *				250	71 407	78 354			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	15 985	17 482			
Dotations aux amortissements *				254	4 513	4 526			
Dotations aux provisions				256					
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	1			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
	Total des charges d'exploitation (II)					264	214 982	218 230	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	4 590	(8 150)	
PRIORITÉS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III) 280				
	Produits exceptionnels				(IV) 290		107		
	Charges financières				(V) 294	17			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300		11	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *				(VII) 306				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	4 573	(8 054)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	4 573	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpi-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987			
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989				
ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344				
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	352	1 416	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356		
Déficits antérieurs reportables : * 1.4.1.1 dont imputés sur le résultat :								360	1 416
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	370	0	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société L'EXPRESS D'ORLEANS

31/12/2018

[illegible]

Détail des déductions diverses		
CICE 2018		3 157
Total des déductions diverses	350	3 157

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

Formulaire et règlement (article 502 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société L'EXPRESS D'ORLEANSNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	251 541	402		404		406	251 541		251 541	
		Autres	410		412		414		416				
		Terrains	420		422		424		426				
		Constructions	430		432		434		436				
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	34 393	442		444		446	34 393		34 393	
		Installations générales, agencements divers	450	134 934	452		454		456	134 934		134 934	
		Matériel de transport	460		462		464		466				
		Autres immobilisations corporelles	470	5 178	472		474		476	5 178		5 178	
	Immobilisations financières	480	5 708	482		484		486	5 708		5 708		
		TOTAL	490	431 753	492		494		496	431 753		431 753	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
		Terrains	510		512		514		516				
		Constructions	520		522		524		526				
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	32 212	532	649	534		536	32 861			
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	119 126	542	3 471	544		546	122 597			
		Matériel de transport	550		552		554		556				
		Autres immobilisations corporelles	560	4 386	562	393	564		566	4 779			
			TOTAL	570	155 723	572	4 513	574		576	160 237		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

ATTENTION : TOTAL ACTIF diffère de TOTAL PASSIF

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société L'EXPRESS D'ORLEANSNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	14	103
Déficits imputés	983	1	416
Déficits reportables	984	12	687
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870	12	687

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	21 506
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 523
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NQT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société L'EXPRESS D'ORLEANS

31/12/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

Désignation de l'entreprise : Société L'EXPRESS D'ORLEANS				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	3
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	215 060
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	215 060
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	2 825
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	4 512
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	7 337
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	87 113
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	11 809
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	98 922
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	123 474
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	123 474
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	215 060	Effectifs au sens de la CVAE *	023 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation fonctière des entreprises - qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

3 9 0 2 4 9 5 4 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société L'EXPRESS D'ORLEANS

ADRESSE (voie)

128 AV DU GENERAL LECLERC

CODE POSTAL

75014

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays	Adresse : N°	Voie
Code postal	Commune	Pays	Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays	Adresse : N°	Voie
Code postal	Commune	Pays			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ATTENTION : TOTAL ACTIF diffère TOTAL PASSIF

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONCTATEES D'AVANCES			6 391.09
31/12/2018 OI CRALIA IT19	6 286.09		
31/12/2018 OI GRENKE 01/2019	105.00		
COMPTES DE PASSIF			
42820000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES P			2 398.43
31/12/2018 OI Provisions pour congés payés		2 398.43	
43820000 CHARGES SOCIALES S/CP			582.23
01/01/2018 AN REPORT AN 01/01/2018		1 685.00	
01/01/2018 OD EXTIOURNES AU 01/01/2018	1 685.00		
31/12/2018 OI Provisions pour congés payés		582.23	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			963.80
31/12/2018 OD TAXE APPRENTISSAGE 2018		489.00	
31/12/2018 OD TAXE FORMATION PRO 2018		474.80	

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF